Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =

Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss

Entomological Society

Herausgeber: Schweizerische Entomologische Gesellschaft

Band: 36 (1963-1964)

Heft: 4

Artikel: Notes sur les Sphecidae (Hym.) de la Suisse : deuxième série

Autor: Beaumont, Jacques de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-401459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes sur les Sphecidae (Hym.) de la Suisse

Deuxième série

par

JACQUES DE BEAUMONT Musée zoologique, Lausanne

C'est en 1945 qu'a paru la première série de ces notes ; depuis lors, j'ai eu l'occasion, dans divers travaux, de donner des renseignements sur des espèces appartenant à notre faune. Prochainement sortira de presse, dans la série des « Insecta helvetica », le fascicule sur les Sphecidae, que je prépare depuis longtemps. Cet ouvrage doit être aussi concis et homogène que possible ; c'est dire qu'il ne me sera pas possible, dans ce cadre, de discuter certains problèmes délicats, qui demandent quelques développements ; ce sont en particulier ces problèmes

que je présente ici.

Tout entomologiste sincère doit avouer que, même dans les groupes qu'il connaît bien, subsistent des difficultés qu'il n'a pu surmonter. Il s'agit en général de reconnaître le rang taxonomique d'insectes très voisins dont on peut se demander s'il s'agit d'espèces distinctes, de sous-espèces, de races biologiques ou de simples formes individuelles. Selon son tempérament, l'entomologiste, en présence de ces problèmes, pourra, soit douter des bases mêmes de la systématique et de la valeur objective de l'espèce, soit trancher plus ou moins arbitrairement sans signaler les hésitations qu'il a pu avoir, soit enfin adopter la solution qui me paraît la plus sage : montrer les difficultés telles qu'elles apparaissent et laisser à ses successeurs (ou à lui-même si l'occasion s'en présente) le soin de les surmonter par des méthodes appropriées, qui seront par exemple l'étude d'un matériel très abondant et, si possible, des élevages et des tentatives de croisements. Bref, je crois que, dans certains cas, le systématicien doit faire preuve de modestie et de sagesse, en se contentant de solutions provisoires; son travail étant souvent de préciser ce qu'ont fait ses prédécesseurs et de corriger leurs erreurs, il doit bien admettre que ses successeurs feront de même avec lui! C'est dans cet esprit que je présenterai dans ces notes l'état actuel de mes connaissances sur des problèmes que je n'ai pu résoudre. A propos de ces problèmes, il me paraît qu'il est très avantageux d'utiliser le mot de « forme » (forma) pour désigner des types morphologiques de niveau taxonomique encore incertain, bien que d'après l'article 45 du code de nomenclature ce nom doive être appliqué à des catégories infrasubspécifiques.

Dans ces notes, je donnerai aussi des indications sur des groupes ou des espèces bien caractérisés.

Ammophila (s. s.) campestris LATREILLE

Kohl (1906) a déjà noté la grande variation de campestris qu'il admet être une espèce en voie de fragmentation (« in Auflösung begriffene Art »). Depuis lors, on a reconnu, en Europe centrale et septentrionale, la présence de deux espèces voisines : celle qui doit se nommer campestris Latreille et celle qui, d'après Richards (1946), doit porter le nom de pubescens Curtis (= susterai Snoflak, campestris var. alpicola DE BEAUMONT, adriaansei Wilcke); en Suisse, cette dernière est surtout alpine.

En 1958, j'ai indiqué que, dans nos Alpes, on trouvait une forme qui pourrait bien être une troisième espèce de ce groupe en Europe centrale. Une étude plus étendue m'a maintenant démontré qu'il existe en Europe méridionale, en Afrique du Nord et en Asie occidentale diverses formes encore, dont plusieurs ont probablement une valeur spécifique. Il faudrait un matériel important et beaucoup de temps pour étudier complètement ce problème, en tenant compte des synonymies

possibles.

Dans l'état actuel des choses, il me paraît prématuré de nommer la forme alpine à laquelle j'ai fait allusion. Voici cependant, à l'usage de ceux qui reprendront plus tard ce problème, les caractéristiques de cette Ammophile, qui se retrouve peut-être dans l'Europe du Nord.

La \(\pi \) a trois tergites rouges, comme campestris; la pilosité est plus développée que chez cette espèce, mais moins que chez pubescens; la tache de pruinosité argentée des mésopleures est réduite; la forme du clypéus, dont la limite supérieure est distincte, est intermédiaire entre celles des deux espèces voisines; le thorax est très mat, les mésopleures peu distinctement ponctuées. Le \(\frac{1}{2} \) est plus difficile à caractériser; son troisième tergite est rouge ou un peu taché de noir; sa pilosité est, comme chez la \(\pi \), intermédiaire entre celle des deux espèces mentionnées. Alpes du Valais et des Grisons.

Trypoxylon figulus Linné

En 1945, j'ai noté que les *T. figulus* de notre région appartiennent à trois types assez nettement distincts, auxquels j'ai donné le nom de v. major Kohl, v. media de Beaumont et v. minor de Beaumont. Ces formes ont été retrouvées ailleurs en Europe; certains auteurs (par exemple Blüthgen, 1951) sont enclins à admettre qu'il s'agit là de bonnes espèces, tandis que d'autres (Valkeila, 1961) pensent que ces formes entrent dans le cadre normal de la variation de l'espèce et qu'il est même inutile de les nommer. Je dois avouer qu'à ce point de vue je ne suis pas plus fixé qu'en 1945; de façon générale, j'arrive bien à

répartir la plupart des spécimens dans ces trois formes, mais il y a tou-

jours quelques individus douteux!

En 1959, Wolf a attribué à ces formes un rang subspécifique, ce qui ne paraît guère défendable, puisqu'elles ne sont isolées ni géographiquement ni écologiquement. D'autre part, comme j'ai pu m'en rendre compte grâce aux individus qu'il m'a aimablement communiqués, Wolf n'a pas bien identifié ces formes; ainsi, celle qu'il nomme figulus minus de Beaumont var. rubi n. var. n'est autre que ma forme media; c'est d'ailleurs celle-là qu'il a figurée (c) sous le nom de minus; on reconnaît en effet les soies plus développées à la face inférieure des paramères que j'avais signalées dans ma description. Je n'ai d'autre part pas pu confirmer les différences décrites et figurées dans la disposition des soies à l'extrémité des paramères; la figure a correspond à la forme major, la figure b à la forme minor.

Psenulus pallipes Panzer

Dans mon travail sur les Psenini (1937), j'avais réuni sous le nom de pallipes Panzer une série d'espèces de Psenulus décrits par divers auteurs, en particulier par Tournier. C'était peut-être aller un peu trop loin. Reprenant l'étude de ce genre difficile, Merisno (1937 a) admet que puncticeps Gussakoskij (qui n'existe pas dans notre faune) est une espèce distincte et il indique les caractères permettant de la différencier. A côté de puncticeps, la Finlande héberge une autre espèce de ce groupe, que Merisno considéra tout d'abord comme étant pallipes, mais qu'il décrivit ensuite (1937 b) sous le nom de brevitarsis. Le 3 de cette nouvelle espèce se distingue de celui de pallipes par les articles de ses tarses 2 plus courts, ses fémurs plus renflés; la \$\begin{aligned} \text{par contre, ne se distinguerait de pallipes que par sa taille plus faible.} \end{aligned}

Parmi les individus européens, l'on peut en effet distinguer des 3 à tarses courts et des 3 à tarses longs. Chez les premiers, le 3e article des tarses 2 est moins de deux fois aussi long que large, le 2e article est à peu près deux fois aussi long que large, les fémurs sont relativement renflés, les tarses antérieurs courts. Chez les autres, le 3e article des tarses 2 est au moins deux fois plus long que large, le 2e article plus de deux fois aussi long que large, les fémurs sont moins renflés, les

tarses antérieurs plus longs (voir en particulier le 2^e article).

Il faut cependant remarquer d'emblée que, s'il y a des tarses courts et des tarses longs, il y en a de plus ou moins courts et de plus ou moins longs; il faut aussi observer que parmi les 3 à tarses longs, il y a au moins deux types distincts.

Pour tenter de distinguer les \$\partiale\$, on peut prendre en considération la sculpture des diverses parties du corps; il est important d'examiner, à fort grossissement, si les tergites sont microscopiquement striolés (« gerieffelt ») ou tout à fait lisses et brillants; il faut étudier aussi la structure des antennes et la forme de la 3\end{a}\text{ cellule cubitale (assez variable individuellement).

En se basant sur ces divers caractères, on peut distinguer plus ou moins nettement trois types que je considère ici comme des « formes » en attendant que de nouvelles études permettent de préciser leur valeur taxonomique.

1. f. pallipes PANZER s. s.

On ne peut naturellement pas affirmer qu'il s'agisse du vrai pallipes de Panzer, dont le type a disparu; on pourra tout au moins vérifier si cette forme correspond à atratus Fabricius et rubicola Hartig.

La $\ \$ se distingue assez facilement des deux autres par sa sculpture plus forte ; le clypéus et la face sont entièrement mats ; la tête est nettement striée ; le dos du thorax est bien ponctué ; le propodéum a un sillon basal qui ne présente pas la particularité décrite chez la forme suivante ; les tergites (examiner en particulier la base du $2^{\rm e}$), vus à fort grossissement (\times 50), apparaissent plus ou moins nettement striolés ; l'aire pygidiale est peu brillante. Le funicule est nettement renflé à l'extrémité, la $3^{\rm e}$ cellule cubitale nettement étirée.

Le 3 se distingue aussi des suivants par sa sculpture plus forte; la striolation des tergites n'est pas toujours visible. Les pattes sont du type élancé. Les carènes des articles des antennes sont nettes.

2. **f.** chevrieri Tournier

J'ai pu examiner le type (\mathcal{P}) de cette forme ; il me paraît à peu près certain que cette \mathcal{P} s'associe à un \mathcal{F} à tarses courts, correspondant à brevitarsis Merisno.

♀. Blüthgen (1961) a étudié une ♀ de brevitarsis de Finlande, déterminée par son auteur, et il a montré qu'elle se distingue de celle de pallipes (qu'il nomme atratus) par les antennes moins épaissies à l'extrémité, à articles proportionnellement plus longs, l'aire pygidiale très légèrement creusée en gouttière, la sculpture des diverses parties du corps plus fine (face un peu brillante dans le haut, tête moins striée, dos du thorax à ponctuation fine, propodéum moins réticulé). J'ajouterai que la \(\text{de chevrieri} \) se distingue encore de celle de pallipes par les tergites abdominaux (×50) tout à fait brillants, sans traces de striolation, même à la base du 2e, et par une structure assez particulière des sillons du propodéum, difficile à décrire, mais bien caractéristique une fois qu'on l'a reconnue : la partie médiane du sillon basal est limitée de chaque côté par une carène forte et régulière; ces deux carènes se raccordent directement à celles qui bordent de chaque côté le sillon vertical; ainsi se trouve limitée une aire pyriforme, très brillante, parcourue par quelques carènes irrégulières. Chez panzeri s. s., les carènes qui limitent la partie médiane du sillon basal sont beaucoup moins régulières et il n'y a pas d'apparence d'aire pyriforme.

Comme je l'ai indiqué ci-dessus, c'est le 3 de cette forme qui a les tarses courts et les fémurs épais. La correspondance des sexes telle que

je l'établis résulte de l'étude de la sculpture ; elle devrait être confirmée par des élevages.

3. f. pygmaea Tournier

Q. Taille plus faible que chez les précédents; la 3e cellule cubitale est souvent peu étirée. Antennes nettement épaissies à l'extrémité. Sculpture encore plus fine que chez chevrieri; clypéus, face et aire pygidiale (assez nettement creusée en gouttière) brillants; tête à peine striée; sillons du propodéum formant une aire pyriforme comme chez chevrieri, mais à striation transversale plus fine; tergites lisses et brillants, avec des points, à l'origine des poils, à peine visibles.

J'attribue comme 3 à ces 4 des individus à tarses longs, mais à sculpture plus fine que chez pallipes. Les carènes des articles du funi-

cule sont moins distinctes que chez les précédents.

Je considère comme provisoire ce démembrement de pallipes en trois formes; il reste en effet des points douteux : il y a, au sein d'une même forme, une certaine variation dans la structure des tarses du δ ; la forme de la 3^e cellule cubitale ne va pas toujours de pair avec les autres caractères; la distinction des $\mathfrak P$ de chevrieri et pygmaea est souvent difficile et l'association des sexes, pour cette dernière forme, ne me paraît pas certaine. Il faudra, d'autre part, prendre en considération les formes qui habitent la région méditerranéenne et l'Asie paléarctique.

Genre Pemphredon LATREILLE

On distingue généralement, dans le genre *Pemphredon*, trois sousgenres : *Pemphredon* s. s. (type : *lugubris* LATREILLE), *Cemonus* JURINE (= *Dineurus* WESTWOOD; type : *rugifer* DAHLBOM) et *Ceratophorus* SHUCKARD (type : *morio* VAN DER LINDEN); la synonymie et l'identité des deux premiers ont été discutées par PATE (1937).

Ceratophorus est bien distinct; les espèces sont caractérisées, entre autres, par le clypéus profondément échancré, la présence d'une corne interantennaire, les mandibules de la \mathcal{P} bidentées (fig. 11), la \mathcal{P} cellule cubitale relativement courte, recevant la \mathcal{P} nervure récurrente, le

pétiole court.

La plupart des auteurs distinguent les Cemonus des Pemphredon s. s. par la nervulation : les deux nervures récurrentes dans la 1^{re} cellule cubitale chez les premiers, tandis que la 2^e nervure récurrente aboutit dans la 2^e cellule cubitale chez les autres. Mais il y a parfois des exceptions ; aussi Harting (1931) propose-t-il de séparer les deux sousgenres par la structure des antennes : le 3^e article à peu près deux fois aussi long que large chez les Cemonus, à peu près trois fois aussi long que large chez les Pemphredon. Wagner (1931) et d'autres ont suivi Hartig.

Cependant, P. podagricus Chevrier qui, par son aspect général, sa taille, sa nervulation, est un Pemphredon s. s., a des antennes aussi

courtes qu'un Cemonus. Récemment, HELLÉN (1955) a décrit un P. beaumonti, qui ne se place pas non plus facilement dans l'un ou l'autre

des sous-genres.

L'étude que j'ai faite m'a montré que l'on peut distinguer quatre groupes dans cet ensemble : 1) le groupe de lugubris LATREILLE (comprenant aussi montanus DAHLBOM, lugens DAHLBOM et flavistigma THOMSON) ; 2) podagricus CHEVRIER ; 3) beaumonti HELLÉN ; 4) le groupe de rugifer DAHLBOM (comprenant aussi shuckardi MORAWITZ, austriacus KOHL et lethifer SHUCKARD). Le premier groupe présente les caractères typiques des Pemphredon s. s., le dernier ceux des Cemonus ; si l'on voulait conserver ces deux sous-genres, il faudrait logiquement en créer encore deux autres, pour les groupes 2 et 3 ; je préfère réunir tout l'ensemble dans le sous-genre Pemphredon s. s. (opposé à Ceratophorus) et supprimer Cemonus.

Voici les principaux caractères des quatre groupes reconnus dans

ce sous-genre Pemphredon:

1. Groupe de P. lugubris LATREILLE

Taille grande; tête fortement développée derrière les yeux; 3^e article des antennes environ trois fois plus long que large; mandibules de la \$\pi\$ quadridentées, la dent inférieure large et tronquée (fig. 5 et 6 : caractère moins net chez *lugubris* que chez les trois autres); 2^e cellule

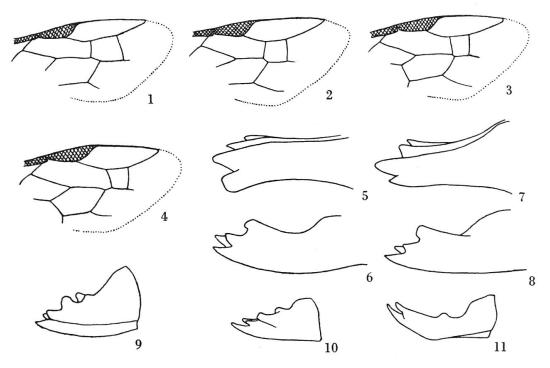


Fig. 1-11. Pemphredon. — 1. montanus Dahlb., extrémité de l'aile. — 2. beaumonti Hellén, id. — 3. austriacus Kohl, id. — 4. lethifer Shuck., id. — 5. lugens Dahlb., \(\beta\), mandibule, vue par-devant. — 6. id., vue par-dessus. — 7. podagricus Chevr., \(\beta\), mandibule, vue par-devant. — 8. id., vue par-dessus. — 9. shuckardi Moraw., \(\beta\), id. — 10. austriacus Kohl, \(\beta\), id. — 11. carinatus Thoms., \(\beta\), id.

cubitale plus large que haute, recevant la 2^e nervure récurrente (fig. 1); partie inférieure des mésopleures finement ponctuée ou striée.

2. P. podagricus Chevrier

Taille grande ; tête fortement développée derrière les yeux ; 3^e article des antennes environ deux fois plus long que large ; mandibules de la $\ \$ quadridentées, la dent inférieure pointue (fig. 7 et 8) ; 2^e cellule cubitale plus large que haute, recevant la 2^e récurrente ; partie inférieure des mésopleures finement ponctuée.

3. P. beaumonti Hellén

Taille plus faible; tête peu développée derrière les yeux; 3^e article des antennes environ deux fois plus long que large (un peu plus long chez le 3); mandibules de la 2 quadridentées, la dent inférieure pointue; 2^e cellule cubitale à peu près carrée, recevant la 2^e récurrente (fig. 2); partie inférieure des mésopleures fortement ponctuée ou réticulée.

4. Groupe de P. rugifer DAHLBOM

Taille moyenne ou faible; tête bien développée derrière les yeux; 3^e article des antennes environ deux fois plus long que large; mandibules de la \$\times\$ à 5 (ou 6) dents (fig. 9 et 10); 2^e cellule cubitale plus haute que large; les deux nervures récurrentes aboutissant généralement dans la 1^{re} cellule cubitale (fig. 3 et 4); partie inférieure des mésopleures fortement ponctuée ou réticulée.

Pemphredon (s. s.) beaumonti HELLÉN

J'avais mis de côté, depuis 1944, 4 3 et 1 \(\text{?}\), en assez mauvais état, d'un Pemphredon inconnu, récoltés à Sierre, par Frey Gessner, au siècle dernier (1886, 1889) ; j'espérais toujours avoir la chance de retrouver cette forme. En 1955, W. Hellén me soumit à l'examen une \(\text{?}\) de Pemphredon, capturée en Finlande, et je reconnus en elle mon espèce inconnue du Valais ; cette \(\text{?}\) fut décrite par Hellén (1955), à qui j'envoyais à l'étude 1 \(\text{?}\) et 1 \(\text{?}\) (et non 2 \(\text{?}\) comme il est dit).

Ainsi que je viens de l'indiquer, beaumonti ne se place logiquement ni dans l'un ni dans l'autre des sous-genres qui étaient reconnus jusqu'à présent. On reconnaîtra l'espèce à ce qu'elle présente la taille, la sculpture et les antennes des espèces du groupe de rugifer (Cemonus!), mais la 2^e nervure récurrente aboutissant nettement dans la 2^e cellule cubitale, qui est carrée; la tête fortement rétrécie derrière les yeux est aussi un bon critère distinctif. Chez le 3 le « bourrelet » du propodéum est entièrement strié, les sternites ne montrent pas de dépressions terminales.

Pemphredon (s. s.) lethifer Shuckard

La variation de cette espèce et des deux suivantes pose des problèmes qui ne sont pas résolus, bien que divers auteurs, BLÜTHGEN

(1931), HARTTIG (1931), WAGNER (1931), TSUNEKI (1951) s'en soient déjà occupés. Il y a là les mêmes problèmes que pour *Trypoxylon figulus* ou *Psenulus pallipes*, c'est-à-dire que l'on se trouve en présence

de formes dont la valeur taxonomique est à préciser.

Rappelons que Blüthgen a distingué chez lethifer deux formes : lethifer s. s. et fabricii Müller (longtemps considéré comme espèce distincte sous le nom d'unicolor Fabricius). Peu après, Wagner a admis une 3e forme, intermédiaire entre les deux précédentes : littoralis Wagner ; il décrit encore d'autres formes : neglecta au confusa d, de même qu'une espèce, brevipetiolatus, qu'il ramène par la suite au rang de forme de lethifer. Les trois formes principales sont décrites de façon assez détaillée par Wagner, qui admet que lethifer s. s. et littoralis sont rubicoles, tandis que fabricii niche dans les galles de Lipara (ou les tiges de Phragmites). Tsuneki (1951) a montré que les caractères distinctifs invoqués par Wagner sont très variables.

Il n'en reste pas moins que les individus que l'on obtient d'élevage, soit des tiges de ronces, soit des galles de *Lipara*, forment des ensembles assez homogènes. Pendant longtemps, je n'ai admis que les formes *lethifer* s. s. et *fabricii*; je dois cependant reconnaître que l'on peut, sans rencontrer trop de spécimens douteux, répartir les \mathcal{L} de notre pays dans les trois formes principales admises par WAGNER; pour les \mathcal{L} , par contre,

ce n'est guère possible.

Pemphredon (s. s.) austriacus Kohl

Le problème est ici plus simple, car il n'y a que deux formes : austriacus s. s. et enslini Wagner. D'après le matériel que j'ai examiné, provenant de divers pays d'Europe, l'on peut facilement reconnaître ces deux formes d'après la sculpture du mésonotum : ponctuation forte, dense et nette chez le premier ; ponctuation plus fine, plus espacée, les points souvent allongés en strie, chez le deuxième. D'autre part, chez austriacus s. s., le pétiole est plus allongé et les poils sur l'aire externe des métatarses et à l'extrémité des tibias l sont plus longs. Pour autant qu'on le sache, austriacus s. s. niche dans des galles abandonnées de Cynips ; telle est d'ailleurs l'origine de divers spécimens que j'ai examinés ; tous les individus d'origine suisse que j'ai vus appartiennent à la forme enslini qui serait, elle, rubicole.

Ces deux formes d'austriacus me paraissent assez nettement mériter

le statut spécifique.

Pemphredon (s. s.) rugifer Dahlbom

Dans les travaux de Blüthgen, Wagner et Tsuneki, cette espèce est nommée unicolor Panzer; mais comme Sphex unicolor Panzer a un homonyme plus ancien (Sphex unicolor Fabricius), l'espèce doit porter, comme l'a indiqué Pate (1932) le nom de rugifer Dahlbom. Blüthgen

et Wagner reconnaissent, d'après le développement de l'échancrure du clypéus, trois formes de \mathcal{P} : wesmaeli Morawitz, rugifer Dahlbom et scotica Perkins. Il y a peu d'intermédiaires et j'ai pu assez facilement répartir les \mathcal{P} que j'ai examinées dans ces trois catégories; par contre, l'on ne connaît pas de caractères qui permettraient de distinguer trois types de \mathcal{J} qui pourraient s'associer à ces \mathcal{P} .

Pemphredon (Ceratophorus) carinatus Thomson et clypealis Thomson

FAESTER (1951), après examen des types, a indiqué que carinatus était synonyme de anthracinus SMITH; cependant, avant qu'ait été fixée de façon certaine l'identité de morio VAN DER LINDEN, je préfère

conserver les noms donnés par Thomson.

Je tiens à remercier E. VALKEILA, qui a bien voulu me donner d'utiles renseignements et me confirmer que les deux formes que l'on trouve en Suisse sont bien les mêmes que celles de l'Europe du Nord. Dans notre pays, carinatus habite presque uniquement les Alpes et

clupeatus le Plateau.

La \(\text{de carinatus} est de taille généralement plus grande (6-8 mm.); son clypéus est profondément échancré, sans dent médiane, très brillant et peu ponctué; son tubercule frontal s'élargit nettement vers l'extrémité qui est tronquée ou échancrée; son aire pygidiale est longue et nettement concave. La \(\text{ de clypealis} est plus petite (5-6 mm.); son clypéus, plus densément ponctué, montre très généralement, chez les spécimens de notre pays, une petite dent au fond de l'échancrure (cette dent paraît manquer assez souvent chez les \(\text{ nordiques} \) nordiques); son tubercule frontal est plus étroit, à peine ou non élargi à l'extrémité, qui est souvent incisée; son aire pygidiale est plus courte et moins concave.

Quoi qu'il en soit, certaines \mathcal{P} m'ont laissé dans l'embarras et les \mathcal{F} sont à peu près impossibles à identifier sans l'examen de l'armature génitale qui, d'après ce que m'a indiqué E. VALKEILA, présente quelques différences. Il faut en tous cas spécifier que les \mathcal{F} des deux espèces présentent tous deux les longues soies à l'extrémité des sternites \mathcal{F} à \mathcal{F} ,

malgré ce que semble dire Thomson.

P. carinatus et clypealis ne sont en fait guère plus distincts que les formes que l'on distingue chez d'autres espèces, par exemple austriacus et enslini.

Genre Passaloecus Shuckard

Le travail de RIBAUT (1952) a précisé dans une large mesure nos connaissances sur les espèces européennes de ce genre ; il reste cependant quelques points à éclaircir.

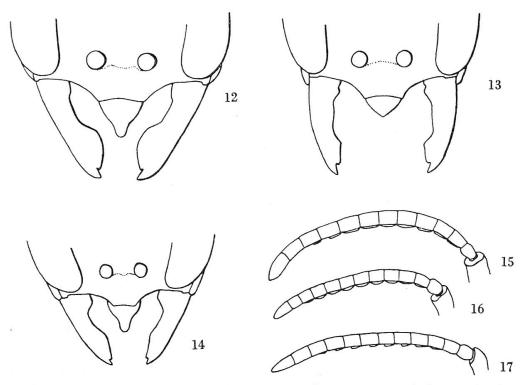
Passaloecus turionum Dahlbom et borealis Dahlbom

Les indications données par RIBAUT permettent de distinguer ces deux espèces dont la première, en Suisse, se rencontre sur le Plateau, la

deuxième dans les Alpes et le Jura. Wolf (1958) décrit sous le nom de Passaloecus aff. borealis une troisième espèce, intermédiaire (qu'il ne faut pas confondre avec brevilabris DE BEAUMONT); j'ai trouvé en Suisse quelques exemplaires qui pourraient se rattacher à cette forme. Valkeila (1961), lui, admet qu'il n'y a qu'une seule espèce, qu'il nomme insignis VAN DER LINDEN; borealis serait peut-être une race. Comme le dit justement Valkeila, un important matériel, provenant de diverses régions d'Europe, serait nécessaire pour préciser les relations de ces formes; jusqu'à preuve du contraire j'admettrai turionum et borealis comme espèces distinctes (fig. 12, 14, 15, 16).

Passaloecus brevilabris DE BEAUMONT

Wolf a décrit en 1958 (p. 15) la \mathcal{P} et en 1959 (p. 14) le \mathcal{J} d'une espèce qu'il nomme « Passaloecus brevilabris de Beaumont, 1957 i 1. »; c'est en effet le nom que j'avais donné in coll. à une espèce que je comptais décrire et sur laquelle j'avais donné quelques renseignements à M. Wolf. Qui doit être considéré comme l'auteur de cette espèce? L'article 50 du nouveau code de la nomenclature dit : « L'auteur d'un nom scientifique est la personne qui le publie pour la première fois en respectant les conditions pour qu'un nom soit utilisable, sauf s'il ressort du contexte que la responsabilité, et du nom, et des conditions qui le rendent utilisable incombe... à une ou plusieurs autres personnes. » Ces



dernières conditions me paraissent réalisées dans le travail de Wolf et il est donc justifié de me considérer comme l'auteur (ce qui était bien l'intention de M. Wolf!).

Je n'ai pas grand-chose à ajouter à la description donnée par Wolf de cette espèce, voisine de turionum DAHLBOM. La ? se reconnaît sans autre à la forme de son labre et le 3 aux articles du funicule, qui portent une carène limitée à la partie basale de leur face inférieure (fig. 17); chez les espèces voisines (fig. 15, 16), la carène parcourt toute la face inférieure des articles ; chez le 3 aussi, le labre diffère un peu de celui des espèces voisines, mais ce caractère est beaucoup moins net que chez la ?. Pour divers caractères, *brevilabris* est intermédiaire entre *borealis* et turionum; c'est le cas, par exemple, pour le développement des sillons longitudinaux du mésonotum; c'est le cas aussi pour les proportions des diverses parties de la tête, qui se situent en moyenne entre celles de turionum Dahlbom et de borealis Dahlbom. Ainsi, le rapport entre la distance interoculaire au niveau de l'ocelle antérieur et au niveau des insertions antennaires (une dizaine d'individus de chaque sexe) est de 1,26 à 1,11 chez turionum ♀, de 1,10 à 1,05 chez brevilabris♀ et de 1,08 à 1,00 chez borealis \mathcal{L} ; pour les \mathcal{L} , ces rapports sont de 1,35 à 1,17 chez turionum, 1,20 à 1,10 chez brevilabris et 1,12 à 1,02 chez borealis; le clypéus est aussi de forme intermédiaire.

Holotype: 1 ♀. Canton de Neuchâtel: Auvernier, 4.VIII.1957. Paratypes: 24 ♂ et 12 ♀ de Suisse. Canton de Neuchâtel: Auvernier; canton de Vaud: Boussens, Ecublens, Romanel sur Morges, Lutry, Puidoux, Les Clées, La Sauge; 22.VI.1936-9.VIII.1963. Suède:

1 \(\text{VOLF a trouvé l'espèce en Allemagne.} \)

Passaloecus insignis VAN DER LINDEN

Je ne résiste pas au désir d'apporter ma petite contribution au pro-

blème de l'identité de cette espèce.

Il est évident, d'après la description originale, que l'auteur base son espèce sur la \mathcal{P} , puisqu'il dit : « Dans un individu mâle que M. WESMAEL rapporte à cette espèce... » et que, dans la diagnose latine, il met un ? avant le mot « maris ».

Après avoir examiné « l'individu même d'après lequel VANDER-LINDEN a fait sa description », WESMAEL admet que cette \(\phi \) appartient à l'espèce décrite plus tard par DAHLBOM sous le nom de monilicornis, mais il conserve le nom d'insignis pour l'espèce représentée par le \(\preceq \) qu'a décrit VAN DER LINDEN et qui est très probablement le turionum de DAHLBOM.

FAESTER (1951) admet, ce qui est logique, que le type d'insignis est la \mathcal{P} et il accepte pour celle-ci la synonymie établie par WESMAEL; mais comme DAHLBOM a mélangé deux espèces (le vrai monilicornis et roettgeni VERHOEFF) sous le nom de monilicornis, on reste cependant dans le doute.

En 1954, Leclercq reprend toute la question, en examinant les spécimens de la collection Wesmael, qui devrait contenir (sans qu'ils soient spécialement désignés) les types de van de Linden. Sous le nom d'insignis, il y a dans cette collection 4 3 et 2 \(\rightarrow \) de turionum (l'un des 3 étiqueté insignis, l'autre turionum, par Wesmael lui-même), 1 \(\rightarrow \) de monilicornis Dahlbom (sensu Feaster) de Laponie et 1 \(\rightarrow \) de roettgeni Verhoeff.

Dans ces conditions, dit LECLERCQ, il est conforme au vœu de WESMAEL de considérer comme type le 3 étiqueté insignis par ce dernier et d'appeler insignis VAN DER LINDEN l'espèce que l'on nomme habituellement turionum DAHLBOM.

Cette manière de faire est bien conforme à l'opinion de WESMAEL, mais pas à celle, plus importante bien entendu, de VAN DER LINDEN, puisque l'on donne le nom d'insignis à l'espèce représentée par le 3 que

VAN DER LINDEN rattachait avec doute à son insignis ♀!

L'on est donc ramené à cette fameuse \mathcal{P} de VAN DER LINDEN; peut-on connaître son identité? Sans doute, à mon avis. Elle ne peut être, comme l'a indiqué FAESTER, que monilicornis ou roettgeni. Or, monilicornis DAHLBOM ne semble pas exister en Belgique (LECLERCQ); d'autre part VAN DER LINDEN dit de cette \mathcal{P} qu'elle a les palpes blanc jaunâtre, ce qui est vrai pour roettgeni et non pour monilicornis. Il me paraît donc évident que insignis \mathcal{P} VAN DER LINDEN, que l'on devrait considérer comme type, correspond à l'espèce maintenant nommée roettgeni VERHOEFF.

Mais, peut-on revenir sur la décision de LECLERCQ, qui a désigné un lectotype? D'après l'article 24 du Code de la Nomenclature, « La première désignation d'un lectotype fixe le statut du spécimen, mais s'il est prouvé que le spécimen désigné n'est pas un syntype, la désignation est invalide ». Si le & choisi par LECLERCQ est celui qu'à vu VAN DER LINDEN, la désignation serait valable; dans le cas contraire, elle serait

invalide.

Cette histoire est donc de plus en plus un casse-tête! Dans l'état actuel des choses, je préfère ne pas utiliser le nom d'insignis.

Genre Stigmus Panzer

L'opinion que j'avais émise (1956) sur les espèces décrites par TSUNEKI est partagée par VALKEILA (1956). On peut donc admettre avec beaucoup de vraisemblance qu'il n'existe en Europe centrale que les deux espèces pendulus PANZER et solskyi A. Morawitz.

Genre Spilomena SHUCKARD

E. Valkeila, qui a publié d'intéressantes contributions sur les espèces nord-européennes de ce genre (1957, 1961), a bien voulu examiner certains individus de Suisse sur lesquels (1956) j'avais donné des renseignements. Il a confirmé la détermination de vagans Blüthgen et

il a admis que la ? d'Auvernier que je n'avais pu identifier appartenait à la même espèce. J'ai retrouvé vagans et beata BL. près de Nyon.

Genre Ammoplanus GIRAUD

Divers travaux ont paru ces dernières années sur les espèces paléarctiques de ce genre ; je citerai ici la monographie de GINER MARI (1943) sur les espèces d'Espagne et la table de détermination des cinq espèces connues d'Europe centrale, accompagnée de références bibliographiques,

publiée par Blüthgen (1954).

Nos connaissances sur la faune suisse sont encore extrêmement fragmentaires. J'ai récolté wesmaeli GIRAUD (= perrisi GIRAUD auct.) à Cologny (Genève), à Auvernier (Neuchâtel), et à Martigny (Valais). A part cela, j'ai capturé à Martigny, le 10. VI. 1934 et le 28. VI. 1956, 2 ♀ qui ne me paraissent appartenir à aucune des espèces actuellement décrites; elles ne sont d'ailleurs pas identiques, tout en ayant plusieurs caractères en commun. Je signale leurs principales particularités afin d'attirer l'attention des Hyménoptéristes. La dent médiane du clypéus est très développée, ce qui placerait ces insectes dans le sous-genre Ceballosia GINER, que l'on ne peut d'ailleurs guère maintenir. Leur stigma est plus clair que celui de wesmaeli, mais plus foncé que celui de handlirschi Gussakovskij, avec l'extrême base claire; la tête, vue de face, est assez longue. L'espèce qui semble la plus proche est ceballosi GINER, basée sur une seule ? d'Espagne, mais la forme de la tête ne correspond pas; chez l'une des \(\text{, le dos du thorax est entièrement mat } \); chez l'autre, le scutellum est plus brillant ; cette dernière 2 a également les joues plus développées et le vertex plus arrondi. J'espère vivement que de nouvelles captures me permettront de préciser la position systématique de ces individus.

INDEX BIBLIOGRAPHIOUE

DE BEAUMONT, J., 1937. Les Psenini (Hym. Sphecid.) de la région paléarctique. Mitt.

schweiz. ent. Ges., 17, p. 33-93. 1945. Notes sur les Sphecidae de la Suisse. Première série. Mitt. schweiz. ent. Ges., 19,

p. 467-481.

— 1956. Notes sur les Stigmus Panz. et Spilomena Shuck. de la Suisse (Hym. Sphecid.). Mitt. schweiz. ent. Ges., 29, p. 385-390.

— 1958. Les Hyménoptères Aculéates du Parc national suisse et des régions limitrophes. Ergbn. wiss. Unters. schweiz. Nat. parks, 6, p. 146-236.

Blüthgen, P., 1931. Beiträge zur Kenntnis der Gattung Pemphredon Latr. (s. l.). Konowia, 10, p. 121-129.

- 1951. Neues oder Wissenswertes über mitteleuropäische Aculeaten und Goldwespen II (Hym.). Bonner Zool. Beitr., 2, p. 229-234.

— 1954. Neues oder Wissenswertes über mitteleuropäische Aculeaten und Goldwespen III

(Hym.). Bonner Zool. Beitr., 5, p. 139-155.

— 1961. Neues oder Wissenswertes über mitteleuropäische Aculeaten und Goldwespen IV (Hym.). Nachricht. bl. Bayer. Entomologen, 10, p. 29-31, 35-39, 67-70.

- FAESTER, K., 1951. Beiträge zum Studium der Spheciden (Hym.). Ent. Medd., 25, p. 449-458.
- Giner Mari, 1943. Monografia de los Ammoplanus Gir. de España (Hym. Sphec.). Eos, 19, p. 281–294.
- HARTTIG, G., 1931. Beitrag zur Kenntnis der Gattungen Pemphredon Latr. und Cemonus *Jur.* Konowia, 10, p. 81-84.
- HELLEN, W., 1955. Sphecidenfunde aus Finnland II (Hym.). Notul. entom., 35, p. 65-68.
- Kohl, F. F., 1906. Die Hymenopterengruppe der Spheciden. III Monographie der Gattung Ammophila Kirby -Abt. A-. Die Ammophilinen der paläarktischen Region. Ann. Nat. Hist. Hofmus. Wien, 21, p. 228–382.
- LECLERCO, J., 1949. Contribution à l'étude des Crabroninae (Hym. Sphecidae) de l'Hémisphère nord. Bull. hist. roy. Sc. nat. Belgique, 25, nº 16, p. 1-18.
- 1954. Notes détachées sur les Hyménoptères Aculéates de Belgique. Bull. Ann. Soc. ent. Belgique, 90, p. 290–292.
- Merisuo, A., 1936. Das Männchen von Pemphredon flavistigma Thoms. gefunden. Ann. Entom. Fenn., 2, p. 120-123.
- 1937 a. Die Psenulus-Arten (Hym. Sphecidae) Finnlands, mit einer für die Fauna des Landes neuen Art, Ps. puncticeps Guss. Ann. Entom. Fenn., 3, p. 84-93.
- 1937 b. Eine neue Art zur Gattung Psenulus Kohl. Ann. Entom. Fenn., 3, p. 192-
- PATE, V. S. L., 1937. The generic Names of the Sphecoid Wasps and their Type Species. Mem. Ann. ent. Soc. No 9, 103 pp.
- RIBAUT, H., 1952. Espèces françaises du genre Passaloecus. Bull. Soc. ent. France, 57, p. 23-28.
- RICHARDS, O. W., 1946. On the identity of the British Sand-Wasp hitherto known as Ammophila campestris Latr. Ent. month. Mag. 82, p. 235-236.
- TSUNEKI, K., 1951. The Genus Pemphredon Latreille of Japan and the Adjacent Regions (Hymenoptera, Pemphredonidae). Jour. Fac. Sc. Hokkaido Univ., VI, Zool., 10, p. 163-208.
- VALKEILA, E., 1956. A note on the taxonomy and nomenclature of two European species of the genus Stigmus Panzer (Hym., Sphecidae). Ann. Entom. Fenn., 22, p. 165-167.
- 1957. Mitteilungen über die nordeuropäischen Spilomena-Arten (Hym., Sphecoidea).
- Ann. Entom. Fenn., 23, p. 163–178.

 1961. Beiträge zur Kenntnis der nordeuropäischen Raubwespen (Hym., Sphecoidea). Ann. Entom. Fenn., 27, p. 141-146.
- Wagner, A. C. W., 1931. Beitrag zur Kenntnis der Gattung Pemphredon Latr. Deutsche ent. Zeitschr., p. 213-233.
- Wolf, H., 1958. Neue, für Deutschland neue oder bemerkenswerte Grabwespen (Hym. Sphecoidea). Mitt. Deutsch. Ent. Ges., 17, p. 13-17.
- 1959. Über einige westdeutsche Bienen und Grabwespen (Hym. Apoidea, Sphecoidea). Mitt. Deutsch. Ent. Ges., 18, p. 11-16.